

PAT du Département de l'Aude MANGER

AUDOIS !

PAT MANGER AUDIOIS !

Date de la dernière actualisation : 08/08/2025



- › Lauréat de l'appel projet national du PNA en : 2021
- › PAT labellisé par le MAA : Labellisation Niveau 2
- › Date de labellisation : 2021

Territoire

Caractéristiques et enjeux du territoire

Occitanie

Aude

I. Territoire et enjeux territoriaux :

L'Aude est un département historiquement rural et agricole caractérisé sa mosaïque de milieux, comprenant plaines, montagnes, côteaux et littoral.

Panorama agricole :

L'agriculture du territoire représente le premier pilier économique de l'Aude. Elle est structurée autour de quatre grands domaines de production : la viticulture (30 % de la SAU), les grandes cultures (31% de la SAU), l'élevage (32 % de la SAU) et un ensemble constitué de l'arboriculture, du maraîchage et des plantes à parfum, aromatiques et médicinales (PPAM) (5% de la SAU). Cela représente 6100 exploitations agricoles.

La viticulture subit des crises climatiques et économique depuis plusieurs années et entraîne le développement de friches agricoles. Les grandes cultures et les activités de maraîchages subissent également de forts aléas climatiques et souffrent d'une raréfaction de l'eau. La pression foncière immobilière est aussi un facteur de déprise comptant 2 000 hectares d'espaces agricoles, naturels et forestiers consommés ces dix dernières années. Cette déprise est marquée par un recul de 13 % du nombre d'exploitants et un recul de près de 4% de la surface agricole utile (SAU) entre 2010 et 2020. Par ailleurs, la filière agricole affiche un besoin en renouvellement des générations caractérisé par une population agricole majoritairement âgée de plus de 55 ans et d'un taux de remplacement de seulement 66%.

Néanmoins, il existe une forte dynamique de diversification grâce à des porteurs de projet mettant l'accent sur les productions de qualité valorisées en circuit de proximité. 61% des exploitations audoises produisent sous signe d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO). Le département de l'Aude détient la 5ème position nationale en superficie certifiée en Agriculture Biologique (30% de la SAU départementale), comptant plus de 1400 exploitations certifiées soit 23 % des exploitations audoises. La filière bio est fragilisée aujourd'hui par une baisse de la consommation et une dévalorisation des cours. En parallèle la demande locale de denrées certifiées bio augmente en restauration collective suite au renforcement de la Loi Egalim.

Aux côtés de l'agriculture, les activités de pêche professionnelle et conchylicoles (culture de coquillages, huîtres, moules...) sont présentes historiquement sur le littoral audois. Toutefois, depuis quelques années, la réduction des capacités d'exploitation et de commercialisation entraîne des pertes d'emplois et l'affaiblissement de ces filières. Le secteur présente cependant des atouts à valoriser, notamment, les stratégies d'adaptation des professionnels, un bassin de chalandise de proximité et la criée de Port-La-Nouvelle.

Alimentation :

En 2020, 22% des producteurs audois pratiquaient les circuits courts, soit 2 fois plus qu'en 2010. Le diagnostic préalable au PAT révèle que 96% des audois consomment des produits locaux au moins une fois par mois et 69% une fois par jour. Plus de 8 audois sur 10 privilégient les produits labellisés pour leur origine ou leur qualité. 98% des audois s'orientent vers les fruits et légumes dans leur comportement de consommation de produits locaux. Les audois interrogés et pratiquant les circuits courts affirment que leur comportement de consommation est issu de leur éducation familiale. Ainsi, afin de développer ces comportements chez les plus jeunes, des actions de sensibilisation à destination des enfants et du grand public sont nécessaires. De nombreuses collectivités se sont saisies de thématique. Ces actions ont besoin d'être maintenues et renforcées sur tout le territoire.

De nouvelles formes de vente de produits locaux se sont structurées permettant d'offrir aux consommateurs un accès plus facile aux produits audois : vente directe à la ferme, caveaux vigneron, initiatives collectives de consommateurs (AMAP, groupement d'achat) et de producteurs (drive fermier), distributeurs automatiques, boutiques de producteurs. Un recensement non exhaustif de la Chambre d'agriculture compte près de 300 points de ventes de produits locaux dont 106 marchés de plein vent. Ces démarches sont développées majoritairement sur l'axe principal Castelnaudary, Carcassonne, Narbonne en lien avec la population locale et également sur le littoral en lien avec la fréquentation touristique. Les produits locaux sont donc accessibles aux consommateurs via ces nouvelles formes de vente dédiées, ou s'insèrent, avec plus ou moins de facilité, dans les circuits de distribution traditionnels. Cette dynamique a créé un fort besoin d'accompagnement de la filière, de structuration d'outils et d'acteurs de la transformation et de logistique pour répondre aux besoins de la restauration collective et des commerces spécialisés, de proximité mais aussi de la GMS qui développe peu à peu des alliances locales. Le Département compte 468 commerces alimentaires diversifiés (grandes et moyennes surfaces) et 984 commerces alimentaires spécialisés. Bien que théorique et perfectible, l'analyse de la balance alimentaire audoise démontrent que le département pourrait être autonome sur certaines productions (pommes, pêches, blé dur, légumes secs, vins) et est dans tous les cas déficitaire sur d'autres (tomates, pommes de terre, riz, viande bovine et porcine). Cette balance alimentaire permet de donner des ordres de grandeur. Cependant, la réalité est bien plus complexe car les exportations de massives et les transferts en filières spécialisés ne sont pas comptabilisés.

Restauration collective :

La Chambre d'agriculture l'Aude a recensé en 2021 plus de 120 sites de préparation de repas pour la restauration collective soit une production estimée à 1,2 millions de repas. Cela regroupe des cuisines centrales (6) destinées à approvisionner plusieurs sites de restauration, des restaurants équipés de cuisine (114) où les repas sont consommés sur place et des sites de préparation mixtes (6) qui assurent à fois des liaisons avec des établissements dépourvus de cuisines et consommation sur place. Source : Chambre d'agriculture de l'Aude : Fiches alimentation – Diagnostic Projet Alimentaire territorial du Département de l'Aude 2022

Concernant les établissements scolaires, les modes de gestions diffèrent selon le type d'établissement. Les écoles primaires, sous la responsabilité des communes et des EPCI privilégient majoritairement la gestion concédée, pour des raisons pratiques et économiques en milieu rural et semi-rural. Les retours des collectivités concernant la qualité des repas proposés par les prestataires sont globalement mauvais. Certaines collectivités aspirent aujourd'hui à améliorer la qualité des repas et expriment un besoin d'accompagnement à tous les niveaux. Les cantines des collèges (22 cuisines) et des lycées gérés respectivement par le Département et la Région fonctionnent majoritairement en gestion concédée. La qualité des repas proposés s'est grandement améliorée depuis ces 10 dernières années grâce à une forte dynamique de

sensibilisation opérée par les collectivités, la Chambre d'agriculture de l'Aude, le Biocivam et la Maison Paysanne. Certains outils comme AGRILocal et OCCITALIM ont permis de développer les approvisionnements. Cependant, les chefs affirment rencontrer des problématiques d'approvisionnement dû au manque de structuration logistique et commerciale, des productions locales en quantités limitées et aléatoires. S'ajoute à ces freins des contraintes budgétaires, dans un contexte d'inflation, limitant le pouvoir d'achat des cuisines avec un coût denrée moyen estimé entre 2 € et 2,5 € par repas. Concernant le gaspillage alimentaire, de nombreux établissements déclare avoir réalisé des progrès mais certains leviers restent encore à actionner. Globalement, la restauration collective du territoire se trouve dans une situation de besoin d'accompagnement à tous les niveaux pour tendre au respect de la loi EGALIM.

Socio-démographie :

La population audoise, bien que vieillissante, est en croissance depuis la fin des années 1970 et atteint 377 773 habitants en 2022. La dynamique démographique globale cache d'importantes disparités tant démographiques que socio-économiques avec une forte attractivité de l'agglomération de Narbonne et son littoral, Carcassonne, Castelnaudary, Lézignan et Limoux tandis que les secteurs ruraux de la Haute Vallée de l'Aude, de la Montagne Noire et des Corbières perdent des habitants. Ces derniers lieux de vie sont également caractérisés par un manque d'accès aux services publics, aux commerces alimentaires, un faible tissu économique et un appauvrissement de la population.

Carte volumes démographiques de l'Aude (Source Insee);

L'Aude est un département où le taux de chômage reste l'un des plus élevés de la région Occitanie (3ème position sur 13 départements). C'est le département le plus touché par la pauvreté en Occitanie, cette situation concerne notamment un tiers des moins de 30 ans. 37 points de distribution de l'aide alimentaire sont présents sur le territoire. Les jeunes de moins de 25 ans, les personnes retraitées et les travailleurs précaires représentent la majorité 8000 bénéficiaires des associations d'aide alimentaire. Le département audois est donc ainsi caractérisé par un fort taux de précarité alimentaire et un fort besoin de donner accès à tous à une alimentation saine durable et locale.

Tourisme :

Comptant 9500 emplois et 1,2 milliards d'euros dépensés sur le territoire en 2022, le tourisme est un moteur économique majeur pour l'Aude, ayant également un impact significatif sur le plan social et environnemental*. La diversité des paysages, les espaces naturels uniques, les châteaux et abbayes, comme les sites classés que sont la Cité de Carcassonne et le Canal du Midi participent, avec l'agriculture et la viticulture, au rayonnement de l'Aude et de son identité.

Le tourisme permet une diversification de l'économie aux côtés de l'agriculture et favorise le maintien de la population en zone rurale. Le département compte près de 145 000 lits touristiques pour une population touristiques permanente estimée à 52 000 personnes. L'activité touristique présente un fort potentiel de développement des filières agricoles en circuits-courts. 280 exploitations agricoles proposent des services d'hébergements ou d'activités touristiques. La stratégie touristique à impact positif « L'Aude l'âme sud » œuvre en partenariat avec les acteurs publics locaux, pour la valorisation des filières de qualité et des savoir-faire agricoles et œnotouristiques via des actions concrètes d'accompagnement aux labélisations de qualité et de promotion des marques et labels existants à l'instar des marques Pays Cathare, Vignobles & Découvertes, Valeur Parc, Bienvenue à la ferme.

*Source : Stratégie départementale touristique – Département de l'Aude – Agence de développement touristique de l'Aude
Agroenvironnement et climat :

L'Aude présente une biodiversité remarquable. Le territoire se classe au troisième rang national en termes de biodiversité végétale et au premier rang en termes d'oiseaux nicheurs. 39% du territoire est classé zone Natura 2000. La mosaïque agricole et ses zones humides participent grandement à la richesse de cette biodiversité notamment par ses espaces pastoraux mais aussi viticoles et de polycultures. Il existe de nombreuses interactions positives et négatives entre l'agriculture et la biodiversité. Des traces de pollutions ponctuelles et diffuses d'origines agricoles et minières ont été identifiées dans les nappes phréatiques. Cependant de nombreux leviers ont été actionnés pour œuvrer à l'amélioration

des externalités agricoles négatives, notamment par le développement des pratiques agroécologiques (1400 exploitations certifiées AB et 2103 exploitations certifiées HVE), l'accompagnement aux certifications environnementales, la protection des captages classés prioritaires, le respect des objectifs nationaux de réduction de 50 % des substances les plus dangereuses d'ici 2030 (PLAN ECOPHYTO 2+).

Entre influence océanique faiblissante à l'ouest et forte influence méditerranéenne à l'est du département, le climat audois est en pleine mutation. Le territoire subit augmentation de la température moyenne annuelle estimée à un degré d'ici 2050, avec une répartition inégale des précipitations qui se caractérise par des automnes pluvieux et des printemps et étés arides. L'est du département est le plus touché avec en prévision une forte augmentation du nombre de jours très chauds. Cela entraîne également une hausse de l'évapotranspiration des sols et des végétaux, contribuant à une augmentation des phénomènes climatiques extrêmes (précipitations denses et extrêmes). Les répercussions négatives sur les filières agricoles sont très nombreuses et entraînent notamment : une perturbation aléatoire de la quantité et de la qualité des récoltes, une modification du cycle des cultures, des risques de brûlures et d'échaudages, une augmentation des prédateurs, la salinisation des sols, une période de dormance réduite, un risque de perte de la typicité des territoires audois et enfin la raréfaction de la ressource en eau. Le principal levier d'adaptation entrant dans le domaine des PAT est l'accompagnement à la diversification des cultures vers des pratiques agricoles agroécologiques, économes en eau et préservant la qualité des sols.

Les Projets Alimentaires Territoriaux audois :

Dans l'Aude se trouve 4 PAT "locaux" : PAT de Carcassonne Agglo, PAT de la Communauté de Communes de Castelnaudary Lauragais Audois, PAT de la Haute Vallée de l'Aude, PAT du Grand Narbonne et le PAT Départemental. Dans une volonté d'échanges, de bonne entente et de cohésion territoriale, ces 5 PAT ont créé de manière concertée "l'Inter-PAT Audois". Cet Inter-PAT se compose de tous les PAT audois ainsi que de 3 structures locales phares qui sont porteuses d'actions dans tous les PAT à savoir le Biocivam de l'Aude, la Chambre d'Agriculture de l'Aude et la Maison Paysanne de l'Aude. Dans ce réseau, tous les PAT ont la même voie et il n'y a pas de leader. Le PAT départemental appuie les PAT "locaux", œuvre également dans les zones "blanches" (dépourvues de PAT) et se positionne comme fédérateur auprès des autres PAT. L'Inter-PAT est coordonné à la fois politiquement et techniquement. Tous les ans, des réunions politiques ont lieu pour échanger entre les différentes visions et projets de territoire de chaque PAT et si besoin pour prendre des décisions sur des projets communs. Les techniciens des structures porteuses et accompagnatrices se réunissent fréquemment et échangent sur les différents sujets d'actualités et la mise en commun de moyens. La création de ce réseau a été imaginée lors de 2 journées de cohésion technique qui ont eu lieu en 2022. Cela a permis de mettre en place une formalisation administrative commune, de créer une page internet Inter-PAT, d'écrire collectivement un guide de l'alimentation audoise. Enfin, l'organisation de 5 demi-journées de concertations collectives ont par la suite alimenté les plans d'actions respectifs des PAT audois.

En conclusion, l'Inter-PAT audois est la concrétisation formelle d'un réseau de coopération étroit existant depuis plusieurs années et faisant preuve d'une intelligence collective agissant pour un développement durable du département.

Un département pilote :

Dès 1992, le Département de l'Aude a initié un travail de promotion de produits locaux en créant la Marque Pays Cathare afin de soutenir et structurer collectivement les filières locales. En outre, la collectivité répond également aux besoins du territoire par le soutien financier et technique aux organisations professionnelles et associatives agricoles du territoire. La dynamique « Manger Audois » est aussi engagée depuis plus de 10 ans afin de promouvoir une consommation plus locale. En 2016, le Département a adhéré à l'association nationale AGRILocal mettant en relation les chefs cuisiniers, gestionnaires des restaurations collectives et les agriculteurs, producteurs, entreprises locales et artisans. En 2022, le Département déploie le premier plan d'action de son Projet Alimentaire Territorial en partenariat direct avec 11 partenaires de l'écosystème alimentaire audois.

Le Département s'est également doté d'une stratégie agricole et pêche à horizon 2030 afin d'aider les professionnels à s'adapter aux enjeux climatiques en cours, tout en conservant une économie de proximité économiquement viable, non délocalisable et qui réponde aux besoins des audois en matière de sécurité alimentaire. Cette stratégie agricole et pêche, déployée en 2024, constitue le cadre de référence pour l'action du Département en matière d'accompagnement et de soutien aux activités de l'agriculture et de la pêche pour les prochaines années. Cette dernière fut coconstruite avec les acteurs locaux du territoire et prévoit la pérennisation des actions du Projet Alimentaire Territorial.

Chiffres clés du territoire



Contexte

376 028 habitants

433 communes

59,26 habitants/km²

6 344,94km² de communes

2 514,47 ha artificialisés



Caractéristiques socio-économiques

20.8% de taux de pauvreté

13,58% de chômage

19 450€ de revenu médian



Lutte contre la précarité alimentaire

36 association(s) luttant contre la précarité alimentaire

0,06 associations par 10 km²

0,10 associations par 1000 habitants



Organisation de l'espace agricole

239 238,19 hectares de SAU

37,71% de SAU

dont 27,52% de SAU en bio

dont 5,94% de légumineuses

dont 10,74% de prairies permanentes



Structures agricoles

6103 exploitations

1487 exploitations en bio



Enjeux environnementaux liés à l'agriculture

Taux de produits phytopharmaceutiques **inférieur à 0,01 ug** par litre d'eau

Taux de nitrates **entre 40 mg et 50 mg** par litre d'eau

51 840 011,06m³ d'eau utilisés pour l'irrigation

en hausse de 8,33% depuis 5 ans

35,98 de haie/ha de SAU



Distribution

686 enseignes de distribution

dont 104 GMS (moyennes et grandes surfaces)



Transformation

3 728 emplois dans la transformation

+17,57% des emplois dans la transformation depuis 5 ans



Restauration collective

182 restaurants collectifs sur le territoire inscrits sur ma cantine

dont 43 restaurants collectifs qui ont fait leur télédéclaration sur ma cantine

Gouvernance

Porteurs du projet

› Conseil départemental (Département)

Nom de l'instance de décision

COPIL , COTECH

Partenaires de l'instance de décision

Collectivités territoriales, État

- › Département de l'Aude
- › Région Occitanie
- › Grand Narbonne
- › Carcassonne Agglo
- › CC Castelnaudary Lauragais audois
- › CC Castelnaudary Lauragais audois

Acteurs de la production agricole dont foncier

- › Coopération Agricole d'Occitanie
- › Chambre d'agriculture de l'Aude
- › Biocivam de l'Aude
- › Maison Paysanne de l'Aude
- › Maison Paysanne de l'Aude
- › ADEAR11
- › Ass Graines de Paysans
- › Ass Terre de Liens
- › Ass Nature et progrès
- › Safer
- › SCIC L'Aude à table

Acteurs de la distribution alimentaire

- › Banque Alimentaire
- › Banque Alimentaire

Acteurs du social

- › MP2 Environnement
- › MDS de l'Aude
- › MDS de l'Aude

Acteurs environnementaux

- › Ass Grains d'Art
- › Ass les Inssatiables
- › Ass GEEAUDE

Autres

- › Agence de développement touristique de l'Aude

Partenaires engagés dans la mise en oeuvre du PAT

Acteurs du social

- › Geeau
- › Ass Grains d'art

Acteurs environnementaux

- › Ecocitoyennetés

Les objectifs stratégiques du projet

Rappel des objectifs stratégiques et opérationnels :

Conscient de la multiplicité et de la transversalité des enjeux en lien avec l'agriculture et l'alimentation, le Département de l'Aude a souhaité poursuivre et renforcer la dynamique territoriale qu'il a engagée pour accompagner la transition agricole et alimentaire et permettre un accès pour tous à une alimentation de proximité saine et durable, par le déploiement en 2022 d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) nommé « de l'Aude dans nos Assiettes », labélisé niveau 1.

L'appel à candidatures lancé par la DRAAF en mars 2021 pour répondre à la mesure 13B du Plan France Relance a donné au Département de l'Aude une occasion d'accompagner les initiatives des acteurs de son territoire retenant le financement de 21 actions coordonnées par le Département de l'Aude, avec onze partenaires locaux et ciblant toutes les parties prenantes du système alimentaire audois. L'animation du PAT fut assurée par un chargé de mission dont le poste fut financé par l'Agence de la transition écologique (ADEME). Le pilotage du projet est assuré par un comité de pilotage interne et externe (s'appuyant sur les contributions de comités techniques), composé du Département et des 11 partenaires porteurs d'action ainsi que des partenaires extérieurs comme la Région Occitanie, la DRAAF, les représentants des PAT audois garantissant la transversalité du système alimentaire.

Durant le premier plan d'action (2022 à 2024), le PAT s'est appuyé sur 4 axes stratégiques de travail :

- Développer l'offre alimentaire audoise : l'approvisionnement alimentaire impliquant la protection et régénération des espaces agricoles, la préservation du foncier agricole, la remise en activité des friches en favorisant l'installation agricole. Mais aussi, la structuration des filières locales de qualité, agroécologiques, diversifiées en prenant en compte le changement climatique. Enfin, la structuration de la distribution locale via la réalisation d'une étude de faisabilité d'une plateforme logistique, la promotion des ateliers de transformation...

- Faciliter l'accès aux produits locaux pour tous : faire connaître et rendre visible les produits locaux en soutenant les différentes formes de circuits courts, permettre aux personnes vulnérables ou isolées d'accéder aux produits locaux, approvisionner la restauration collective en produits locaux de qualité.
- Sensibiliser l'ensemble de la population via la promotion des produits locaux lors des événements grand public et agricoles et via des actions de sensibilisation sur l'alimentation saine et durable auprès des publics scolaires et défavorisés.
- Un axe de coopération inter-PAT permettant de mettre en cohérence les plans d'actions portés par les 5 projets alimentaires du territoire audois et de renforcer leurs liens.

Durant les 3 années de déploiement du PAT niveau 1, le Département et ses partenaires ont obtenu des financements supplémentaires tels que le fonds « Mieux manger pour tous », « Le pacte des solidarités », le budget participatif de la Région Occitanie ainsi que des subventions au fonctionnement de la Région et de la DRAAF. Ces financements régionaux et nationaux sont venus renforcer les actions en lien avec la précarité alimentaire et le projet de Sécurité Sociale de l'Alimentation (SSA).

Les objectifs opérationnels du PAT 2025 – 2029 :

Le PAT 2025 – 2029 nommé « MANGER AUDOIS ! » reprend et renforce les 4 axes piliers précédemment déployés, déclinés en objectifs opérationnels pour 32 actions au total :

- Axe 1 : Développer l'offre alimentaire audoise :
 - o Objectif opérationnel 1 : Préserver et valoriser le foncier agricole en facilitant l'installation et la transmission (3 actions)
 - o Objectif opérationnel 2 : Anticiper les transmissions et faciliter la préparation à la reprise des exploitations hors cadre familial (1 action)
 - o Objectif opérationnel 3 : Soutenir les outils de transformation et les plateformes logistiques physiques et numériques (3 actions)
 - o Objectif opérationnel 4 : Développer une offre alimentaire agroécologique en prenant en compte le changement climatique (3 actions)
- Axe 2 : Faciliter l'accès aux produits locaux pour tous :
 - o Objectif opérationnel 1 : Faire connaître et rendre visible les produits locaux (2 actions)
 - o Objectif opérationnel 2 : Développer la commercialisation en circuits de proximité (3 actions)
 - o Objectif opérationnel 3 : Participer à la lutte contre la précarité alimentaire (3 actions)
 - o Objectif opérationnel 4 : Favoriser la mise en réseau des acteurs et la structuration des filières notamment au travers de la Marque Pays Cathare (2 actions)
 - o Objectif opérationnel 5 : Accompagner la restauration collective vers une alimentation durable de qualité et proximité (7 actions)
- Axe 3 : Sensibiliser l'ensemble de la population
 - o Objectif opérationnel 1 : Sensibiliser sur l'alimentation saine et durable (1 action)
 - o Objectif opérationnel 2 : Promouvoir et valoriser les produits locaux de la pêche et de l'agriculture (3 actions)
- Axe 4 : Coopération inter-PAT :
 - o Objectif opérationnel 1 Maintenir la gouvernance et la coopération : (1 action)

Un nouveau plan d'action renforcé et coconstruit : Ce Projet Alimentaire Territorial est le fruit d'une longue co-construction avec les partenaires des écosystèmes alimentaire, agricole et social du Département. Il fut nourri par les concertations collectives INTER-PAT, par les ateliers collectifs du forum des acteurs de la stratégie agricole qui ont eu lieu en 2024 et par des échanges bilatéraux avec les partenaires porteurs d'actions. De surcroît, le PAT s'appuie sur les diagnostics partagés agricoles alimentaires et sociaux réalisés dans le cadre de l'élaboration du premier plan d'action du PAT, durant l'étude de préfiguration de la plateforme logistique de denrées locales et plus récemment par le diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration de la stratégie agriculture et pêche à horizon 2030. Ce dernier a été conçu selon les recommandations de la DRAAF Occitanie et en cohérence avec les objectifs thématiques de la stratégie nationale pour l'alimentation, la nutrition et le climat (SNANC) qui définit les orientations du programme national pour l'alimentation (PNA 4 2025 – 2030). Il fut validé avec l'ensemble des partenaires le 14 mars 2025 à l'occasion du COPIL du PAT et sera voté par l'assemblée du Conseil départemental le 26 septembre 2025.

Ce plan d'action d'une durée de 5 années prévoit la pérennisation des actions phares du premier plan d'action et propose des actions d'ampleurs départementales et des actions localisées sur les zones blanches de PAT. Il est prévu de renforcer le volet restauration collective pour donner à la collectivité les moyens de répondre aux exigences de la loi Egalim en matière d'approvisionnement et de déclaration des approvisionnements de ses restaurants scolaires sur la plateforme «ma cantine ». D'autre part ce plan d'action verra une mise en lumière de plusieurs actions non valorisées précédemment mais portées par le Département et ses partenaires depuis plusieurs années tels que la gestion de la Marque Pays Cathare, la plateforme AGRILocal, la communication « MANGER AU DOIS ! », la promotion des terroirs dans la stratégie touristique « L'Aude l'âme sud », sans oublier les actions de valorisation des filières locales portées par la Chambre d'agriculture de l'Aude. Enfin, ce PAT accompagnera la création de la plateforme logistique de denrées agricoles à destination de la restauration collective « L'Aude à table » et répondra aux besoins des agriculteurs et des chefs de la restauration collective.

Les principales actions du PAT par axes thématiques

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Économie alimentaire	Autres actions relevant de l'économie alimentaire	Mise en place d'outils de logistique collective à l'échelle départementale de type plateforme physique - (ETUDE de faisabilité)	Action réalisée
	Autres actions relevant de l'économie alimentaire	Développer la plateforme de circuit de proximité à destination de la restauration collective et de la commande publique, et des acheteurs professionnels (commerces de proximité, restaurateurs, etc.)	Action en cours
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Développer la production locale de fruits et légumes bio	Action réalisée
	Maintien et développement de l'agriculture durable dans le périmètre	Soutenir les espaces test agricoles	Action en cours
	Maintien et développement des circuits de proximité	Animation et coordination des circuits courts citoyens et paysans Audois	Action en cours
	Maintien et développement des circuits de proximité	Soutenir, accompagner et promouvoir les circuits courts de proximité	Action en cours
	Organisation des filières	Etat des lieux et mise en avant des outils de transformation des productions agricoles à l'échelle départementale (toutes filières)	Action réalisée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Culturel et gastronomie	Accompagnement des producteurs dans la distinction de leurs produits	Accompagner les certifications vers les produits durables et bio pour répondre aux exigences de la loi EGALIM	Action en cours
	Actions de promotion des produits durables et locaux et du patrimoine gastronomique auprès des consommateurs	Distinguer les producteurs sur les marchés et valoriser l'offre locale chez les commerçants	Action en cours
	Autres actions de mise en valeur du patrimoine alimentaire et gastronomique, et de tourisme	Structurer la gestion de la marque Pays Cathare	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Éducation alimentaire	Actions d'éducation alimentaire à destination de la jeunesse	Mettre en place des formats de sensibilisation à l'alimentation saine pour les enfants	Action en cours
	Actions d'éducation alimentaire à destination des familles (Grand public - tous consommateurs)	Communication Manger Audois et Pays Cathare	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Nutrition et santé	Autres actions de nutrition santé	Développer des animations dans le cadre du dispositif "Gouter le monde autour de moi" pour les scolaires	Action en cours
	Santé environnementale : promotion de modes de cultures durables (bio, paysanne, raisonnée, sans pesticides etc)	Sensibiliser les scolaires agricoles aux pratiques agroécologiques	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Justice sociale	Actions d'accessibilité sociale	Des produits locaux de qualité accessibles aux publics précaires pour engager un dispositif de Sécurité Sociale de l'Alimentation	Action en cours
	Actions d'accessibilité sociale	Engager un dispositif de Sécurité sociale de l'alimentation	Action en cours

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Environnement	Autres actions visant la résilience alimentaire	Action SOS Courgette mentionnée ci-dessus	Action en cours
	Changement des pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement dont bio et agroécologie (hors déchets et gaspillage)	Soutenir et accompagner la diversification des productions	Action en cours
	Changement des pratiques agricoles plus vertueuses pour l'environnement dont bio et agroécologie (hors déchets et gaspillage)	Cofinancement des petits investissements liés à la diversification	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Restauration collective	Autres actions d'accompagnement de la restauration collective	Poursuivre le développement de la plateforme Agrilocal	Action en cours
	Diversification des sources de protéines dans les menus	Proposer des menus sains et sensibiliser le public scolaire des collèges	Action en cours
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Poursuivre l'accompagnements des communes en gestion directe et celles souhaitant faire évoluer leur mode de gestion des repas	Action en cours
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Mobiliser le programme lait et fruits à l'école dans les cuisines des collèges audois	Action en cours
	Respect de la Loi Egalim : augmentation de l'approvisionnement en produits "durables" et de qualité	Soutenir la mise en place et le développement d'une stratégie d'achats durables dans les collèges	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Urbanisme	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Accompagner les communes et collectivités sur la mobilisation du foncier agricole	Action réalisée
	Protection et mise en valeur des espaces agricoles	Soutenir les mesures de protection ZAP - PAEN en accompagnement des collectivités	Action programmée

	Type d'action	Actions phares	Avancement
 Gouvernance	Groupes de concertation thématiques pérennes	Dans le cadre de l'interpat audois, création de 6 commissions de concertations collectives pour nourrir les futurs plan d'action des PAT	Action réalisée

Évaluation

Méthode(s) d'évaluation utilisée(s)

› Autre (champ libre)

Le département de l'Aude assurera le suivi évaluation du PAT annuellement ainsi qu'au terme du plan d'action. L'animateur du PAT sera appuyé par un agent spécialiste en la matière. L'identification des enjeux du PAT a permis de poser 4 axes stratégiques, 12 objectifs opérationnels et 32 actions. Des indicateurs ont été définis pour chaque action, en lien avec la Stratégie Nationale pour l'Alimentation, la Nutrition et le Climat (SNANC), ainsi que des indicateurs spécifiques adaptés aux enjeux du territoire. Afin de mesurer l'atteinte des objectifs du PAT, le Département a fait le choix de suivre et évaluer l'ensemble des actions et a défini une stratégie scientifique de suivi évaluation, se basant sur un protocole clairement défini, rigoureux et encadré. Le suivi permettra d'évaluer si les actions mises en œuvre sont cohérentes avec les objectifs fixés et avancent au bon rythme. Il apportera également une visibilité sur l'état des dépenses et la gestion budgétaire. L'évaluation est quant à elle l'instrument de pilotage stratégique de l'action publique. C'est un outil de gouvernance qui permet de mesurer les impacts et effets produits et de les analyser. L'évaluation indiquera dans quelle mesure et pourquoi le PAT atteint ses objectifs et génère les impacts escomptés sur les bénéficiaires visés. La méthode proposée repose sur un système éprouvé : celui du cadre logique, encore appelé cadre des résultats, cadre commun, ou diagramme logique d'impacts. Ce cadre, permet de formaliser et de clarifier la finalité de la politique, ses objectifs, ses orientations tant stratégiques qu'opérationnels et son programme d'action. Il offre une vision souhaitable du territoire ou d'un secteur donné.

Coopération

Coopération inter-PAT

Oui

Les Projets Alimentaires Territoriaux audois :

Dans l'Aude se trouve 4 PAT "locaux" : PAT de Carcassonne Agglo, PAT de la Communauté de Communes de Castelnaudary Lauragais Audois, PAT de la Haute Vallée de l'Aude, PAT du Grand Narbonne et le PAT Départemental. Dans une volonté d'échanges, de bonne entente et de cohésion territoriale, ces 5 PAT ont créé de manière concertée "l'Inter-PAT Audois". Cet Inter-PAT se compose de tous les PAT audois ainsi que de 3 structures locales phares qui sont porteuses d'actions dans

tous les PAT à savoir le Biocivam de l'Aude, la Chambre d'Agriculture de l'Aude et la Maison Paysanne de l'Aude. Dans ce réseau, tous les PAT ont la même voie et il n'y a pas de leader. Le PAT départemental appuie les PAT "locaux", œuvre également dans les zones "blanches" (dépourvues de PAT) et se positionne comme fédérateur auprès des autres PAT. L'Inter-PAT est coordonné à la fois politiquement et techniquement. Tous les ans, des réunions politiques ont lieu pour échanger entre les différentes visions et projets de territoire de chaque PAT et si besoin pour prendre des décisions sur des projets communs. Les techniciens des structures porteuses et accompagnatrices se réunissent fréquemment et échangent sur les différents sujets d'actualités et la mise en commun de moyens. La création de ce réseau a été imaginée lors de 2 journées de cohésion technique qui ont eu lieu en 2022. Cela a permis de mettre en place une formalisation administrative commune, de créer une page internet Inter-PAT, d'écrire collectivement un guide de l'alimentation audoise. Enfin, l'organisation de 5 demi-journées de concertations collectives ont par la suite alimenté les plans d'actions respectifs des PAT audois.

En conclusion, l'Inter-PAT audois est la concrétisation formelle d'un réseau de coopération étroit existant depuis plusieurs années et faisant preuve d'une intelligence collective agissant pour un développement durable du département.

Site internet commun : Accueil - Les Projets Alimentaires Territoriaux de l'Aude (interpat-aude.fr)

Coopération interterritoriale

Oui

Echanges dans le cadre de l'inter-pat régional et National

Participations aux événements organisés à échelle régionale et nationale

PAT membre des réseaux

› Occitanie

Moyens financiers et humains

Dispositifs financiers mobilisés

› Le Programme National pour l'Alimentation (PNA) et ses déclinaisons régionales

› Les aides de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)

› Les aides des Régions

› Les aides des Départements

› Financements privés (mécénat, fondations, financement participatif et sponsoring, établissements financiers)

› Plan de relance

› Autres

Pacte des solidarités, Fonds Mieux manger pour tous

Moyens humains

1 ETP

Coopération interterritoriale

Contact

Bastien Benet

07 89 08 85 79

bastien.benet@aude.fr

Service Agriculture Tourisme et Patrimoine

Animateur PAT

Allée Raymond-Courrière

11000 Carcassonne

Détail des sources

[Vous souhaitez comprendre le mode de calcul des données ? Consultez le vade mecum des indicateurs.](#)